

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SNCS-FSU

18 mars 2003

LES CRÉDITS DE RECHERCHE (HORS SALAIRES) DU CNRS SONT DIMINUÉS DE 34%. ILS POURRAIENT L'ÊTRE DE 50%

Le décret 2003-226 du 14 mars vient d'annuler 38 M€ de Crédits de Paiement (CP) du CNRS à la loi de finances 2003 qui vient tout juste d'être votée par le Parlement. Cela fait suite aux 30M€ annulés sur les CP 2002 par le décret 2002-1610 du 30 décembre 2002. Ces 30M€ ne pourront être "remboursés" que sur les crédits 2003.

En 2002 les CP du CNRS s'élevaient à 412 M€ Ils ont été dépensés. En 2003, les CP du CNRS s'élèvent à 341M€ moins les 38 M€ du 14 mars 2003, moins les 30M€ du 30 décembre 2002, soit 273 M€ LA PERTE EST DONC DE 34%, soit le tiers des crédits de paiement 2002.

Si le gel à 30% des CP 2003 se transforme en cours d'année en suppressions de crédits, les CP 2003 disponibles au CNRS seraient donc de 341M€ moins 102 M€ de gel, moins 30 M€ du 30/12/2002 soit 209 M€ disponibles pour 2003 au lieu de 421M€ en 2002. SOIT UNE BAISSSE DE 50 %.

Ces calculs sont corroborés par les budgets attribués aux laboratoires qui sont, suivant les cas, en baisse de 30 à 40%.

Nous avons pris le CNRS comme exemple, les autres organismes de recherche sont frappés de manière similaire.

Nous attendons le démenti du Ministère de la recherche.

Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU

***Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
le secrétariat national du SNCS-FSU au 01 45 07 58 70
snecs@cnsr-bellevue.fr***